

Sommaire

- | | |
|--|---|
| 1 > AD/Rencontres Mutuelles | 4/5 > Le conventionnement hospitalier |
| 2 > Élections 2016 | 6 > Bilan de l'activité 2015 |
| 3 > Le mot de la présidente Effectifs 2015 | 7 > Partenariats |
| | 8 > Événements à venir
Hommage à Paul Magnan |



Imprimé sur papier recyclé sans chlore (Cyclus)



MGEN, C'EST NOUS TOUS

Assemblée départementale & Rencontres mutuelles

Mercredi 1^{er} juin 2016 à 14h30

Espace Fr. Mitterrand - 2 rue de Brest - 29590 PONT-de-BUIS-les-QUIMERC'H

MGEN Finistère (2 lieux d'accueil)

QUIMPER

20, rue de la Tourelle

Bureaux ouverts :

> lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 h 30,
jeudi de 10 h à 17 h 30 (vacances scolaires : fermeture à 17h).

BREST

29 avenue Georges-Clémenceau

Bureaux ouverts :

> du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h 30, vendredi de 10 h 30
à 17 h 30 (vacances scolaires : fermeture à 17h).





Élections 2016

Merci à vous qui avez voté ! Votre confiance dans l'équipe de bénévoles qui se met à votre service nous conforte grandement face aux nouveaux défis qui nous attendent.

	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Participation
MGEN	22 473	6 149	5 993	77	79	27,36 %
MGEN FILIA	1 768	197	194	2	1	11,14 %
TOTAL	24 241	6 346	6 187	79	80	26,18 %

Renouvellement du Comité de Section

CANDIDAT(E)S ÉLU(E)S dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	DURÉE DU MANDAT
BEAUGEOIS Michel	5 610	6 ans
BOYER-SLEZAK Catherine	5 468	6 ans
CARIOU Roland	5 694	6 ans
EUDO Yvette	5 738	6 ans
HELOU Dominique	5 583	6 ans
KERFERS Jocelyne	5 273	6 ans
LE BOT Rozenn	5 790	6 ans
MAGUER Alain	4 955	6 ans
MAULE Didier	5 293	6 ans
ROBERT Patrick	5 511	6 ans

Le Comité de Section (moyenne d'âge : 57 ans)

TIERS SORTANT 2018	TIERS SORTANT 2020	TIERS SORTANT 2022
Françoise CADIOU	Marie-Aude ANSQUER	Michel BEAUGEOIS
Jocelyne GUICHAOUA	Ludovic CARIOU	Catherine BOYER-SLEZAK
Christine GUIGNARD	Krysta CLAVEL	Roland CARIOU
Pascale JAOUEN	Véronique GAILLARD	Yvette EUDO
Fabrice LE PORCQ	Christian LE GOUALHER	Dominique HELOU
Chantal RIBALDONE	Nathalie LE GUERN	Jocelyne KERFERS
Patricia SAVARY	Chantal LE JEUNE	Rozenn LE BOT
Jean-Michel TANGUY	Corinne OLAONDO	Alain MAGUER
Roger TRESSARD	Catherine QUANTET	Didier MAULE
Hervé VERDURMEN	Joël STÉPHAN	Patrick ROBERT

Le Bureau départemental

Présidente	Pascale JAOUEN
Vice-président délégué	Roger TRESSARD
Vice-président	Joël STÉPHAN
Secrétaire	Jean-Michel TANGUY
Secrétaires-adjoints	Michel BEAUGEOIS Corinne OLAONDO
Trésorière	Françoise CADIOU
Trésorière-adjointe	Dominique HELOU
Membres	Christine GUIGNARD Didier MAULE



Les membres du bureau (absents Joël Stéphan et Christine Guignard).



Pascale JAOUEN
Présidente de la Section
du Finistère

MGEN, C'EST NOUS TOUS

Tout d'abord, un grand merci aux 26,18% Mgen et Mgen Filia qui ont voté pour renouveler le tiers de notre Comité de section en élisant 10 militants!

Vous êtes plus nombreux qu'il y a deux ans (24,79%) mais nous aurions préféré que cette participation soit plus forte encore. En effet, par cet acte mutualiste, vous légitimez l'action de ces hommes et femmes adhérents bénévoles qui mettent du temps et des compétences à disposition de notre collectif.

Vous voulez faire connaissance avec vos nouveaux élus? Je vous invite alors vivement à venir à notre Assemblée Départementale, le mercredi 1^{er} juin à Pont-de-Buis, pour nous rencontrer.

Ce rendez-vous organisé en deux temps est un moment important pour MGEN. Tout d'abord, nous élirons pour 2 ans nos délégués titulaires et suppléants aux Assemblées Générales annuelles (Assemblée Générale de section de vote) et ensuite nous échangerons sur les sujets d'actualités de notre Mutuelle (Rencontres Mutuelles).

- La nouvelle offre, les premiers bilans.
- L'offre Jeune, les évolutions.
- Les adhérents MGEN issus de la MGET, une plus-value pour la MGEN.
- Le partenariat stratégique avec Harmonie Mutuelle, les constructions communes possibles.

Ce temps démocratique d'échanges « Les Rencontres Mutuelles » sera l'occasion pour nous de recueillir vos ressentis et vos attentes. Vous nous avez élus, nous sommes vos porte-paroles aux Assemblées Générales MGEN de juillet.

MGEN, c'est nous tous !



Section du Finistère Bilan des effectifs 2015



POPULATION		
MGEN	Gérés Sécurité Sociale 25 472 assurés sociaux (0,9%) 10 107 ayants droits (1%)	Non gérés Sécurité Sociale 6 969 personnes
	Mutualistes 35 913 adhérents (1,2%) dont : 22 466 membres participants (1,3%) 13 445 bénéficiaires (1,1%)	Non mutualistes 6 634 personnes
MGEN FILIA	1 656 adhérents (3,9%)	
CMU	206 personnes	

LE CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER



Les difficultés d'accès pour tous à des soins de qualité restent très présentes aujourd'hui. Ainsi, lors d'une hospitalisation, à la légitime source de questionnement voire d'inquiétude, s'ajoutent bien souvent des factures à régler qui peuvent mettre en difficulté les patients. En effet, des frais, tels le supplément pour chambre particulière, sont devenus la variable d'ajustement du budget des établissements. Que dire également des suppléments d'honoraires pratiqués par certains professionnels de santé !

1 LE CONVENTIONNEMENT

Afin de maîtriser les restes à charge pour ses adhérents, la MGEN, avec la Mutualité Fonction Publique (MFP), puis plus récemment avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), déploie un dispositif conventionnel avec les établissements hospitaliers.

Ces conventions portent essentiellement sur l'hébergement en chambre particulière mais peuvent également concerner d'autres domaines dont les frais d'accompagnement. Elles permettent :

- **de supprimer ou de limiter le reste à charge** par le biais d'une négociation sur le tarif du supplément pour chambre particulière
- **d'être dispensé de l'avance de frais** « pratique du tiers-payant » pour le forfait journalier, forfait hospitalier de 18€, ticket modérateur....
- **de donner une meilleure information** sur les établissements et sur les coûts pratiqués.

Lors d'un séjour dans un établissement non conventionné, le patient devra s'acquitter de ces sommes auprès de l'établissement et se fera ensuite rembourser (dans la limite des prestations statutaires) par la MGEN.

2 CHAMBRE PARTICULIÈRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le tarif « chambre particulière » s'applique à l'usager qui en fait expressément la demande. **Un document doit être complété et signé** et vous devez préalablement être informé du coût de celle-ci.

Un patient séjournant dans une chambre particulière sans l'avoir exigée (par exemple par faute d'autre place) **n'a pas à s'acquitter de cette prestation.**

La chambre particulière attribuée au patient **sur prescription médicale ne peut pas faire l'objet d'une facturation.**

3 LE CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER EN BRETAGNE

Initiée par la MGEN et les mutuelles de la Fonction Publique (MFP), le conventionnement hospitalier en Bretagne est depuis plusieurs années coordonné par la Mutualité Française Bretagne (MFB). Au sein de la commission régionale du conventionnement, militants et techniciens des mutuelles (parmi lesquels ceux de la MGEN et de la MFP), avec l'appui et la compétence des salariées de la MFB déterminent les axes et priorités d'actions. **Des visites d'établissements** sont organisées afin **d'apprécier la qualité du service assuré et de négocier** le tarif du supplément pour chambre particulière, **au profit des adhérents des mutuelles**, dans le respect des contraintes imposées aux établissements.

Depuis quelques mois, certains établissements hospitaliers privés bretons ont souhaité ne plus signer de convention afin de ne pas être limités dans le montant de leurs facturations (chambre particulière et autres forfaits). Cette tendance se retrouve également dans d'autres régions car la plupart de ces établissements appartiennent à des groupes hospitaliers à but lucratif.

Bien entendu, nous déplorons ces choix qui pénalisent les patients, nos adhérents, leurs « clients ». Nous espérons pouvoir renouer le dialogue et arriver à un accord dans l'intérêt de chacun.

4 LES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS

La liste des établissements conventionnés évolue régulièrement.

Avant toute hospitalisation, il est recommandé de **contacter votre section MGEN** afin de connaître la situation conventionnelle des établissements et être informé des tarifs appliqués.

Le site Internet de la Mutualité Française Bretagne (www.bretagne.mutualite.fr) propose également la liste des établissements hospitaliers bretons conventionnés.



Tableau des établissements conventionnés dans le Finistère au 31 mars 2016

NOMS ÉTABLISSEMENTS	VILLES	ACTIVITÉS
Centre SSR Kerampir CHRU Brest - Site de Bohars	BOHARS	SSR2 PSY3
Centre Hélio Marin Roscoff - Ty Yann Centre Hélio Marin Roscoff - M.Donnart CHRU Brest - Hôpital Morvan CHRU Brest - La Cavale Blanche	BREST	SSR SSR MCO1 - SSR - PSY MCO
CHRU Brest - Hôpital de Carhaix	CARHAIX-PLOUGUER	MCO - SSR
CHIC - Site de Concarneau	CONCARNEAU	MCO - SSR
Centre Hospitalier Michel Mazéas	DOUARNENEZ	MCO - SSR
CHRU Brest - Site de Guilers	GUILERS	SSR
Centre Hospitalier Ferdinand Grall	LANDERNEAU	MCO - SSR - PSY
Centre Hospitalier de Lanmeur	LANMEUR	MCO - SSR
Centre Hospitalier de Lesneven	LESNEVEN	MCO - SSR
Centre Hospitalier des Pays de Morlaix Centre Médico Chirurgical de la Baie de Morlaix	MORLAIX	MCO - SSR - PSY MCO
Établissement de soins Hôtel Dieu	PONT L'ABBÉ	MCO - SSR - PSY
Clinique Saint Michel - Sainte Anne EPSM Étienne Gourmelen Polyclinique Quimper Sud Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille (CHIC)	QUIMPER	MCO PSY MCO MCO - SSR
Centre Hospitalier de Quimperlé CH de Quimperlé - Le Bois Joly Maison Saint Joseph	QUIMPERLÉ	MCO - SSR - PSY SSR SSR
Centre Hélio Marin Roscoff - Perharidy Centre Hélio Marin Roscoff - Saint Luc	ROSCOFF	SSR SSR
Centre Hospitalier Le Jeune	SAINT RENAN	MCO - SSR
Centre SSR Jean Tanguy	SAINT-YVI	SSR

MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique

PSY : santé mentale, psychiatrie, addictions

SSR : soins de suite, rééducation, réadaptation

Les établissements hospitaliers Mutualistes en Bretagne

La Bretagne dispose de plusieurs établissements hospitaliers mutualistes. Tous ces établissements sont conventionnés (hormis le Centre SSR du Phare à Lorient, en attente de relogement).

Établissements MCO

- Clinique Mutualiste de la Sagesse à Rennes (35)
- Clinique Mutualiste de la Porte de L'Orient à Lorient (56)
- Polyclinique de Quimper Sud (29)
- Clinique Saint-Michel Sainte-Anne à Quimper (29)
- Hôpital Privé des Côtes d'Armor à Plérin (22)
- Polyclinique du Trégor à Lannion (22)

MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique

Établissements SSR

- Etablissement Mutualiste SSR Les Châtelets à Ploufragan (22)
- Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape à Ploemeur (56)
- Etablissement de soins Keraliguen - Ploemeur (56)
- Centre S.S.R en addictologie Le Phare à Lorient (56)

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation



Section du Finistère bilan de l'activité 2015

Ci-dessous les montants versés en 2015, par la Section du Finistère, avec entre parenthèses l'évolution par rapport à 2014.

Dépenses Sécurité Sociale : 41 155 866 € pour la santé (3,7%).

Dépenses MGEN : 15 363 185 € pour la santé (3,4%) + 2 385 122 € pour les prestations spécifiques hors prestation invalidité décès.

> Santé

La Mgen verse à ses adhérents des prestations complémentaires (prise en charge partielle ou totale du ticket modérateur) et des prestations supplémentaires (prise en charge au-delà du ticket modérateur) à celles de la Sécurité Sociale. Nous avons remboursé **17 246 406 €** :

Maladie	:	7 404 116 €.....	(2,5%)
Hospitalisation	:	3 154 716 €.....	(-1,4%)
Dentaire	:	2 652 061 €.....	(2,7%)
Soins coûteux	:	100 020 €.....	(-17,4%)
Optique	:	2 152 291 €.....	(+16,7%)

> Maternité & Famille

Notre section est intervenue pour :

- **Prestation naissance**, versée lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant : **32 960 € (-1,5%)** pour 205 bénéficiaires.

> Habitat

LA CAUTION ACQUISITION

Pour nos mutualistes désirant acquérir un bien immobilier à usage familial ou y effectuer des travaux en ayant recours à l'emprunt, la Mgen peut se porter caution, évitant ainsi les frais liés à la garantie hypothécaire. **7 406 919 € (28,7%)** de capital garanti, 55 adhésions, 46 prêts.

L'ASSURANCE DES PRÊTS

Pour les mutualistes souscrivant un emprunt immobilier, la Mgen propose un contrat d'assurance de prêts couvrant les risques décès, invalidité et incapacité. **33 011 200 € (106,9%)** de capital garanti, 270 adhésions, 252 prêts.

> Compléments de revenus

LES ALLOCATIONS JOURNALIÈRES

Pour nos 398 mutualistes en congé de maladie et subissant de ce fait une perte de revenus, la Mgen a comblé en grande partie la perte financière en versant **1 004 405 € (19,5%)**.

LES ALLOCATIONS D'INVALIDITÉ

La Mgen soutient les 130 mutualistes mis à la retraite prématurément pour invalidité en leur allouant une prestation dont le montant total s'élève à **390 159 € (-13%)**.

> Soutien social & financier

Pour pallier des difficultés financières particulièrement graves d'origine médicale, familiale, sociale ou administrative, la Mgen a mis en place un système de solidarité très complet. **11 471 € (-1%)** 15 bénéficiaires de prêts ou avances et **13 558 € (4,5%)** 16 bénéficiaires d'aide exceptionnelle.

> Perte d'autonomie

LA PRESTATION HANDICAP : La Mgen a apporté son soutien à 236 mutualistes en situation de handicap âgés de moins de 60 ans ; **93 916 €** leur ont été versés.

DÉPENDANCE TOTALE : **155 785 €** ont été attribués aux 104 mutualistes dépendants.

DÉPENDANCE : **72 884 € (5,9%)** ont été attribués aux 164 bénéficiaires.

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE : **136 359 € (-3,4%)** pour 382 bénéficiaires.

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE, SAD DÉPENDANCE : **16 920 €** pour 18 bénéficiaires.

LA PRESTATION PERTE TEMPORAIRE D'AUTONOMIE : **7 200 €** pour 8 bénéficiaires.

AIDE AU MUTUALISTE AIDANT : **5 491 €** pour 14 bénéficiaires.

LES CENTRES DE VACANCES POUR HANDICAPÉS : 11 enfants en situation de handicap ont effectué un séjour dans un de nos centres de vacances de Riec-sur-Belon ou dans un centre de l'APAJH.

> Décès

LES FRAIS FUNÉRAIRES

La Mgen a participé aux frais d'obsèques de 204 adhérents en versant **164 736 € (-28%)**.

LA PRESTATION ORPHELINAT

La Mgen est venue en aide aux 194 enfants orphelins mutualistes ; elle leur a versé **145 670 €**.

LA PRESTATION INVALIDITÉ-DÉCÈS

À l'occasion du décès des membres participants, notre section a attribué la prestation invalidité-décès, soit **1 010 734 € (26,1%)** à 287 bénéficiaires.



Partenariats

★ APAJH

Dans le cadre des actions qu'il mène au titre de sa politique d'action sociale, le groupe MGEN entend soutenir la politique des personnes âgées et handicapées en participant financièrement à la création de l'établissement médico-social «Foyer de vie Romain» à Bannalec.

En contrepartie de la participation financière, l'établissement s'engage à réserver au groupe MGEN un droit prioritaire de 2 lits au sein de la structure.



La remise du chèque par Pascale Jaouen à Hervé Cauwin, président de l'APAJH 29, en présence de Caroline Lombardi-Pasquier, Directrice Académique.

NB - L'APAJH organise le dimanche 4 sept. 2016 la Rando Jean-Louis Conan à Bannalec. Venez nombreux! Renseignements : tél. 02 98 59 01 84.

★ Enib



Une convention de Prévention d'Aide et de Suivi (PAS), a été signée le 4 mars 2016 entre Mgen et l'Enib (École Nationale d'Ingénieurs de Brest).

Elle permet notamment la mise en place d'un espace d'accueil et d'écoute, de conférences, et des formations en direction des personnels de l'école sur les thématiques des troubles musculo-squelettiques (TMS) et prévention des troubles de la voix.



La Joëlette, fauteuil tout terrain à destinations des personnes à mobilité réduite.

★ Infos pratiques

Étudiants, rentrée 2016

Votre enfant va devenir étudiant ? Quelles démarches accomplir pour qu'il reste bien couvert ?

Sécurité sociale : le nouvel étudiant devra s'inscrire au régime de Sécurité sociale des étudiants lors de son inscription dans l'enseignement supérieur. Il faudra ensuite simplement penser à nous envoyer l'attestation de droits, une fois ceux-ci ouverts. il faudra penser aussi à mettre à jour leur carte vitale

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'adhésion à l'offre jeunes MGEN complémentaire santé (offre jeune Bénéficiaire Enfant Étudiant) est automatique dès lors que votre enfant est mutualiste à la MGEN. Il est donc inutile de souscrire à une autre complémentaire santé.

NB : des échanges dits "Noémie" existent maintenant avec la plupart des caisses gérant la Sécurité sociale des étudiants permettant donc un traitement des décomptes Sécurité sociale et complémentaires en une seule fois.

★ Concours « Ma thèse en 180 secondes »

Jeudi 7 avril s'est déroulée à Océanopolis à Brest la finale régionale du concours «Ma thèse en 180 secondes».

Le principe? Seize doctorants venus des quatre coins de la Bretagne et de leurs universités respectives défendent tour à tour leur sujet de recherche dans un format bien précis: 3 minutes "chrono" et une diapositive maximum. Il s'agit donc de rendre accessibles leurs sujets de thèse et de montrer l'intérêt de leurs recherches, non sans une pointe d'humour ou une originalité dans la présentation.

Ils ont eu à convaincre le jury composé de membre de la recherche, de l'entreprise et de la communication afin d'être parmi les huit finalistes qui iront défendre la Bretagne lors de la finale interrégionale de l'UBL (Université de Bretagne Loire).



Le ou la meilleur(e) pourra ensuite participer à la grande finale nationale à Bordeaux. Pascale Jaouen, présidente de la section du Finistère, participait au jury. De plus, le public discernait son prix spécial qui est revenu à Camille Kerbaol, doctorante en Lettres. Elle a reçu une tablette tactile, prix remis au nom la MGEN régionale.

Ce concours s'est tenu dans le cadre des Doctoriales de Bretagne, organisées depuis 17 ans par les univer-

sités bretonnes, ayant pour objectif de favoriser les rencontres entre jeunes chercheurs et acteurs socio-économiques et culturels.

Souhaitons bonne chance à nos huit finalistes pour la suite du concours, dont la MGEN est partenaire au niveau régional mais aussi national.

Pratique ! Vous pouvez en découvrir plus et voir les vidéos des concours sur le site <http://mt180.fr/>



Événements à venir

★ Rêves d'Océans : 12^e édition

Les 18 et 19 juin 2016

Chaque année, le Festival s'ancre sur les deux rives de Doëlan: le troisième week-end du mois de juin est devenu le rendez-vous incontournable de la littérature jeunesse en Cornouaille-sud. Et la douzième édition de Rêves d'Océans promet d'être inoubliable !

«L'invitation au voyage», le thème retenu cette année est encore une ode à l'imaginaire ! De nombreuses animations sont prévues afin de faire du Festival une vraie fête pour tous, pour que chacun reparte le sourire aux lèvres ! On retrouve le coin lecteurs en herbe, des expositions, des contes pour les plus petits avec l'association « Il était une fois », des contes musicaux pour les plus grands .



Plus d'infos sur le site internet www.reves-doceans.fr

Communiqué du Club des Retraités MGEN

Le club des retraités de la MGEN de Quimper propose à ses membres adhérents un voyage (circuit 10 jours, 8 nuits) en Thaïlande au départ de Brest, du 15 au 24 février pour 1 460 euros tout compris.

Le club ouvre cette offre aux retraités MGEN non adhérents ainsi qu'aux membres actifs libres durant cette période de vacances scolaires. Les inscriptions seront prises jusqu'au 11 juillet 2016, par ordre d'arrivée et jusqu'à 30 personnes maximum. Le programme détaillé et les modalités d'inscription peuvent être remis aux intéressés aux Accueils MGEN de Quimper et Brest ou sur simple demande à l'adresse mél. :

annie.chapalain@wanadoo.fr

Hommage à Paul Magnan



Paul Magnan nous a quittés en ce début d'année.

Militant fervent, il occupa au cours de sa vie de nombreuses responsabilités syndicales, mutualistes et d'élu au sein du conseil municipal de Quimper, en tant que maire-adjoint, président de la commission des Affaires culturelles, sportives et d'enseignement.

Nous rendons hommage ici au militant mutualiste et plus particulièrement au militant MGEN.

Il fut en effet membre de la commission administrative de 1975 à 1992. Il fut vice-président de la section du Finistère dès 1975, et président de 1983 à 1992. Enfin il fut également administrateur national de la MGEN de 1981 à 1989.

À Yvonne son épouse, et sa famille, la MGEN adresse ses plus sincères condoléances.

Jean Herry

★ Descente de l'Odet en kayak



La mythique descente de l'Odet 2016 est de retour et aura lieu le dimanche 12 Juin !

Après deux remontées, cette année le départ sera donné à 12h30 à Quimper pour une descente vers Bénodet. Cette journée aux couleurs des « Gaulois aux Jeux Olympiques » - thème retenu pour l'édition 2016 -, vous permettra de découvrir cette belle rivière en toute convivialité. La MGEN du Finistère proposera à l'arrivée des ateliers santé animés par Sandra Jahan, coach athlé-santé du club Quimper Athlétisme.

Inscriptions : www.descente-odet.org
Contact : odet2016@kayak-quimper.org

★ Exposition pédagogique "Dessins pour la paix"



Vous aimeriez aborder la thématique du dessin de presse en classe ? Vous souhaitez interroger vos élèves sur la liberté d'expression ? ...Oui ... mais comment ? La MGEN peut vous aider. Partenaire de l'association Cartooning for peace (dont Plantu est le président), elle peut mettre à disposition de votre établissement une exposition itinérante composée de onze kakemonos. Infos : CDL29@mgen.fr

Un de nos articles a retenu tout particulièrement votre attention. Vous souhaitez réagir ?
Obtenir davantage d'informations ? Une seule adresse pour cela : CDL29@mgen